



Donation et vente d'une maison

Par **txumi**, le **28/10/2009** à **21:10**

Bonjour,

le père de mon conjoint étant malade, ces parents lui ont fait donation de la maison, de leur vivant tout en laissant à la mère la jouissance . Son père est décédé il y a un peu plus d' un an. Sa mère refusait de vivre dans la maison pour des raisons qui lui sont propres, donc elle est partie vivre en famille d'accueil. Il y a de ça un mois, mon conjoint décide de vendre la maison en accord verbal avec sa mère, afin de se rembourser les crédits qu'il a fait pour éponger les dettes de ses parents. Seulement maintenant elle refuse la vente et déclare vouloir habiter dans cette maison. Peut elle s'opposer à la vente ? possède t'elle encore le droit de jouissance alors qu'elle avait refusé pendant plus d'un an d'y habiter ?